UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADÉMIE DE NANCY.

INAUGURATION

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

ET

RENTRÉE DES FACULTÉS

DE DROIT, DES SCIENCES ET DES LETTRES

DE NANCY

Le 19 Novembre 1872.

NANCY
IMPRIMERIE DE BERGER-LEVRAULT ET Cie.
11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

1873

RAPPORT

DE M. Ed. SIMONIN

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Monsieur le Recteur,
Messieurs,

L'an dernier, à pareille époque, je disais devant vous : « La Faculté de médecine et l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg, ces sœurs aînées et honorées de l'École de médecine et de pharmacie de Nancy, ne sont pas mortes, et il est possible de présumer ce qui peut résulter de la réunion d'une famille, s'il est donné à ses membres, unis par l'estime, par l'affection et par l'amour de la science, de poursuivre en commun un but national au profit d'une grande partie de notre France. » Cette pensée, Messieurs, a été partagée ; les deux institutions puissantes dont il vient d'être question, viennent à Nancy remplacer les enseignements divers qui, depuis 1592, ont dans notre contrée porté successivement les noms de faculté de médecine, de collége royal, d'enseignement libre, d'école secondaire, d'école préparatoire de médecine et de pharmacie et, qui, pendant près de trois siècles, ont été entourés et soutenus par la sympathie de nos pères comme par celle de nos contemporains. Le décret du 1er octobre dernier a appelé tous les professeurs de l'École préparatoire à concourir aux travaux de la Faculté de médecine de Nancy, et cette décision, qui honore l'enseignement de l'École, a été prise après une étude approfondie, faite par

M. le Ministre de l'Instruction publique dont il n'appartient pas à l'École de louer la justice, à raison même de la gratitude qu'elle ressent. Mais, Messieurs, la satisfaction de voir à Nancy s'accroître, encore, les traditions de l'Enseignement supérieur, se trouve diminuée lorsque l'on songe aux événements qui ont précédé la constitution de la nouvelle Faculté de médecine de Nancy, et aux épreuves fatales qu'ont subies les savants collègues auxquels nous sommes réunis dans un commun effort. Lié, par un échange de sentiments affectueux, avec un grand nombre des professeurs de la Faculté de médecine et de l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg, je ne puis penser, aujourd'hui, qu'à nous féliciter de leur bienvenue, leur dire combien leurs personnes et leur savoir sont ici entourés d'estime, et leur exprimer, au nom des professeurs de l'École, l'ardent désir de voir nos actes confraternels contribuer à diminuer quelques-uns de leurs cruels regrets.

Je ne vous rappellerai donc pas, Messieurs, ainsi qu'en toute autre circonstance j'eusse été heureux de le faire, l'esprit et la nature de l'enseignement, les efforts et les succès de l'École dont j'ai eu, comme directeur, dans vingt et un rapports annuels, l'honneur de vous entretenir, et, en résignant mes fonctions entre les mains de l'éminent doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, je me borne à vous présenter, très-rapidement, les faits principaux de l'année scolaire qui vient de finir.

En 1871-1872, 150 étudiants ont pris à l'École de médecine et de pharmacie 560 inscriptions, et ils ont profité de l'enseignement donné dans 1,494 leçons ou exercices réglementaires. Dans le nombre des cours se trouvent les leçons données, à la Faculté des sciences, aux étudiants en médecine et en pharmacie, en exécution du décret de 1854, mais à ces cours ont été ajoutés de nouveaux enseignements dus à la bienveillance de M. le doyen Bach et de MM. les professeurs Chautard et Forthomme. M. Chautard, en continuant volontairement un cours de physique médicale, destiné

spécialement à nos étudiants, et M. Forthomme, en établissant des conférences de chimie, ont montré, par leurs succès, que l'association des cours des Facultés des sciences aux cours des Écoles préparatoires peut, comme on l'avait espéré à l'origine de cette association, offrir d'excellents résultats pour les études, si, après une expérience de dix-huit années, et, il faut le dire encore, après de trop fréquentes déceptions, les décisions intervenues en 1854 sont revisées sérieusement. Pendant bien des années, l'École a réclamé dans ce sens, et j'ai hâte d'ajouter qu'une dépêche ministérielle toute recente confirme l'opinion si souvent exprimée par l'École et donne de grandes espérances sur cette importante révision.

Près des centres d'instruction qui viennent d'être indiqués, d'autres enseignements ont été donnés à nos étudiants. L'asile de Maréville a continué à ouvrir discrètement ses portes, et le tact de M. Giraud, son zélé directeur, et celui de MM. Bécoulet et Petrucchi, ses honorables collaborateurs, n'ont permis aucune prise à la critique. Enfin, certaines traditions de l'École libéralement instituées, dès 1851, ont été continuées. En effet, non-seulement l'École augmentait sa sphère d'action en demandant à ses professeurs un supplément considérable de travail, mais elle admettait près de son enseignement celui des hommes de science qui voulaient faire profiter les étudiants de certaines recherches spéciales et, en 1872 comme en 1871, l'École a ainsi autorisé dans ses amphithéâtres un cours d'histologie pathologique fait par le docteur Paul Spilmann.

Il importe, Messieurs, de constater les résultats de tous ces efforts, et j'éprouve un bonheur bien vif à dire qu'ils ont dépassé toutes les espérances. Lors de la reprise des travaux de l'École, le 7 novembre 1871, bien des étudiants étaient retenus par un devoir, soit dans divers corps d'armée, soit dans des ambulances éloignées, car celles de Nancy n'en avaient retenus qu'un certain nombre, et on devait craindre que les inscriptions rétroactives, si bien méritées, d'ailleurs, fussent

pour les étudiants ainsi attardés dans les études réelles, une cause d'affaiblissement dans leur instruction finale. Après deux années, les examens ont prouvé que l'on devait être sans crainte à cet égard et que nos étudiants se trouveraient au niveau de leurs devoirs futurs. En effet, bien que les examinateurs aient cru, au moment où allaient cesser leurs attributions par suite des modifications prévues dans notre enseignement, devoir maintenir le niveau habituel des épreuves, jamais les résultats des examens de fin d'année ne furent aussi satisfaisants. A la suite de 136 examens, les jurys ont donné les notations suivantes :

Ajournement.	5 fois.
Passablement satisfait.	23
Satisfait.	45
Bien satisfait.	45
Très-satisfait.	14 (1)
Extrêmement satisfait.	4

Cette dernière note, si rarement donnée, a été obtenue par MM. François, Lemaire, Rouyer et Schwartz.

En dehors du zèle des professeurs et du travail des étudiants, deux causes ont concouru aux résultats remarquables des examens. La tolérance de temps, qui est réglementaire dans les études du Droit, a été largement appliquée; sans elle, en effet, les avantages des inscriptions rétroactives eussent été annulés, et, malgré cette concession, quelques étudiants n'ont pu encore aborder les examens.

L'autre cause du succès s'est trouvée dans la discipline qui, pendant vingt-deux années, a assuré les succès de nos études, et qui a été l'un des caractères distinctifs de l'École de Nancy. Cette discipline s'exerçant chaque jour et à chaque heure, pour ainsi dire, et qui ne peut être efficace qu'au prix d'une persévérance bien laborieuse n'a pas faibli, en 1871-1872, malgré le nombre considérable des étudiants. Je n'en redirai pas le mécanisme; j'ajouterai seulement que, grâce à ce système de mesures préventives, nulle inscrip-

tion n'a été perdue. Les étudiants ont compris les motifs de notre action disciplinaire quasi-paternelle et j'ai été personnellement bien heureux de n'avoir pas perdu l'affection de ceux mêmes qui en avaient éprouvé les effets (2).

Je n'entrerai pas non plus dans les détails des faits qui sont relatifs aux sessions d'examen ouvertes en septembre dernier, sous la présidence de MM. Stoltz et Oberlin, en vue des titres professionnels. Voici le résultat final de ces épreuves : les six candidats pour le titre de pharmacien de 2e classe ont tous conquis leurs certificats d'aptitude, et des deux candidats au titre d'officier de santé, un seul a été admis. Je ne veux pas, Messieurs, quitter ce sujet sans ajouter que de 1854 à 1872, c'est-à-dire dans la période des dix-huit années pendant lesquelles l'École a eu la mission de remplacer les anciens jurys d'examen, les officiers de santé ayant reçu l'instruction de l'École de Nancy, ont été au nombre de douze seulement, les étudiants en médecine de notre contrée aspirant presque tous maintenant, comme on le voit, au titre de docteur.

Malgré les préoccupations des années précédentes, plusieurs œuvres ont été produites par les professeurs de l'École. Je ne puis, faute de temps, m'arrêter sur ce point (3), et d'autres motifs ne me permettent pas non plus de vous signaler les dons qui sont venus enrichir nos musées et ceux qui doivent accroître la bibliothèque de la Faculté de médecine. Mais l'École, en terminant sa mission spéciale, veut aujourd'hui adresser plus haut ses remercîments. En 1851, je rappelais, dans notre première séance solennelle de rentrée, les noms des divers magistrats qui, en 1843, ont pris une part active à l'organisation de l'École préparatoire, et je citais les noms de M. L. Arnault, préfet de la Meurthe, de M. Magin, recteur de l'académie, et de M. Noël, maire de Nancy. Depuis cette époque, l'École a été soutenue et développée par les travaux mêmes du Conseil académique, par les votes bienveillants des Conseils généraux, des Conseils municipaux et

par les actes de la Commission administrative des hôpitaux civils. Dans quelques circonstances importantes de la vie de l'École, plusieurs fonctionnaires de notre contrée ont concouru à sa prospérité d'une manière toute spéciale, et après M. Arnault, il faut citer M. Lenglé et M. le Vicomte de Montesquiou; au nom de M. le colonel Noël il faut ajouter les noms de MM. le baron Buquet, Welche et Bernard, et nommer après M. Magin Marrens, MM. Caresme, Faye, Maggiolo, et vous savez, Messieurs, le nom qui devrait suivre ceux que je viens de prononcer (4).

Il n'est pas possible, Messieurs, de rappeler les bienfaiteurs de l'École sans que les professeurs qu'elle a perdus ne se représentent à la pensée. M. Léon Parisot est le dernier professeur que la mort a ravi à l'École en 1871-1872. Notre honorable collègue était du nombre des hommes, moins nombreux qu'on ne le croit généralement, qui possèdent vraiment l'aptitude du professorat le plus élevé. Chez lui se trouvait la réunion des qualités les plus éminentes; un fonds solide de recherches étendues et savantes, la conscience d'un devoir important à remplir, le zèle et la régularité pour l'accomplissement du devoir, la parole sérieuse, claire et élégante, enfin, et surtout, cette qualité toute personnelle qui impose l'attention, l'attire ensuite, la retient et la domine, et qui permet d'établir entre le professeur et ses auditeurs un courant sympathique réciproque sans lequel il n'y a de succès complet ni pour le professeur ni pour son enseignement, et qui, l'heure du silence arrivée, toujours trop tôt, laisse professeur et élèves convaincus qu'ils viennent de faire ensemble un pas utile dans le champ immense de la science (5).

Pour terminer ce qui se rapporte à l'exercice 1871-1872, il ne reste plus, Messieurs, qu'à proclamer les noms des lauréats de l'École. Mais avant les noms des élèves, ne convient-il pas de dire la récompense décernée à un professeur, à M. le docteur Demange, honoré, tout récemment, de la

croix de la Légion d'honneur, si bien méritée par tant de services et, tout particulièrement, par ceux qu'il a rendus dans les ambulances de Nancy. Les noms des lauréats de l'École rappellent aussi, Messieurs, à la fois, et les efforts si bien récompensés des professeurs, et les espérances réalisées pour l'avenir des jeunes gens qui vont, en partie, appartenir à la Faculté de médecine de Nancy. Les noms des lauréats de 1871-1872 vont faire suite aux souvenirs glorieux laissés par leurs devanciers et par ces nombreux jeunes gens d'élite qui se sont distingués, soit pendant les deux dernières épidémies de choléra, soit aux ambulances des années précédentes, soit dans les concours de Paris, soit dans la chirurgie militaire qui, depuis le temps où Percy demandait à mon aïeul des élèves *comme il savait les faire* (je rappelle ici les paroles du célèbre chirurgien d'armée), a constamment choisi à Nancy une partie de ses promotions annuelles.